

Délibération n°2504-17

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 13

Présents : 12+1 proc

Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Sandrine BARRALIS – Michel CORSINI – Béatrice ROZIER – Jean-Marc BLANIC – Philippe ALLEGRI – Fabienne GALLI – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente excusée : Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

**Objet : Approbation
Compte de gestion 2024
EAU ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Compte de Gestion 2024 du Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer porte toutes les recettes et les dépenses qui ont été faites pour le service Eau Assainissement de CANTARON, sans aucune exception. Les chiffres correspondent en totalité avec le Compte Administratif 2024 de ce service.

De ce fait, Monsieur le Maire propose l'approbation du Compte de Gestion 2024 EAU ASSAINISSEMENT dressé par le SGC de Cagnes sur Mer.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2024 eau et assainissement, par 13 voix POUR.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,

Gérard STOERKEL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA
Date de signature : 22/04/2025
Qualité : Maire